

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date de révision 24-févr.-2024

Numéro de révision 3

# SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

## 1.1. Identificateur de produit

Description du produit: <u>Tungsten slug</u>

 Cat No. :
 00525

 Numéro CAS
 7440-33-7

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées\_

**Utilisation recommandée**Substances chimiques de laboratoire.

Utilisations déconseillées Pas d'information disponible

## 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société

Thermo Fisher (Kandel) GmbH

Erlenbachweg 2, 76870 Kandel, Germany

Tel: +49 (0) 721 84007 280 Fax: +49 (0) 721 84007 300

**Distributeur suisse -** Fisher Scientific AG Neuhofstrasse 11, CH 4153 Reinach

Tél: +41 (0) 56 618 41 11

https://www.fishersci.ch/ch/en/customer-help-

support/forms/email-us.html

Adresse e-mail begel.sdsdesk@thermofisher.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro ORFILA (INRS): + 33 (0)1 45 42 59 59

24 heures sur 24 et 7 jours sur

Pour la Belgique Numéro d'urgence 070 245 245. (24h/7j)

Pour obtenir des informations aux États-Unis, appelez le : 001-800-227-6701 Pour obtenir des informations en Europe, appelez le : +32 14 57 52 11

Numéro d'appel d'urgence en Europe : +32 14 57 52 99 Numéro d'appel d'urgence aux États-Unis : 201-796-7100

Numéro d'appel CHEMTREC aux États-Unis: 800-424-9300 Numéro d'appel CHEMTREC en Europe : 703-527-3887

Pour les clients en Suisse:

Tox Info Suisse Numéro d'urgence : 145 (24h)

Tox Info Suisse: +41-44 251 51 51 (Numéro d'urgence depuis l'étranger)

Chemtrec (24h) Sans frais: 0800 564 402 Chemtrec Local: +41-43 508 20 11 (Zurich)

ALFAA00525

Date de révision 24-févr.-2024

## **SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### CLP classification - Règlement (CE) n ° 1272/2008

#### **Dangers physiques**

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

#### Dangers pour la santé

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

#### **Dangers pour l'environnement**

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Texte intégral des Mentions de danger; voir la section 16

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Pas nécessaire.

#### 2.3. Autres dangers

Conformément à l'Annexe XIII du règlement REACH, les substances inorganiques ne nécessitent aucune évaluation.

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé

## **SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

## 3.1. Substances

| Composant | Numéro CAS | N° CE             | Pour cent en poids | CLP classification - Règlement (CE) n ° 1272/2008 |
|-----------|------------|-------------------|--------------------|---|
| Tungsten  | 7440-33-7  | EEC No. 231-143-9 | <=100              | -   |

Texte intégral des Mentions de danger; voir la section 16

## **SECTION 4: PREMIERS SECOURS**

## 4.1. Description des premiers secours

**Contact oculaire** 

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.

Tungsten slug Date de révision 24-févr.-2024

Contact cutané Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter

immédiatement un médecin en cas de symptômes.

Ingestion Nettoyer la bouche à l'eau puis boire une grande quantité d'eau. Consulter un médecin en

cas de symptômes.

Inhalation Transporter la victime à l'air frais. Consulter immédiatement un médecin en cas de

symptômes.

**Protection individuelle du personnel** Pas de précautions spéciales requises. **de premiers secours** 

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun raisonnablement prévisible.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin Traiter les symptômes.

## **SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

#### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

extincteurs homologués de classe D.

#### Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

L'eau peut s'avérer sans effet.

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

#### Produits dangereux résultant de la combustion

Tungsten oxides.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter la formation de poussières. Pas de précautions spéciales requises.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Balayer et évacuer à la pelle dans des récipients adaptés à l'élimination. Éviter la formation de poussières. Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Tungsten slug

Voir mesures de protection sous chapitre 8 et 13.

## **SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Porter un équipement de protection individuelle/un équipement de protection du visage. Mettre en place une ventilation adaptée. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Eviter l'ingestion et l'inhalation. Éviter la formation de poussières.

#### Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Retirer et laver les gants et vêtements contaminés, y compris leur doublure intérieure, avant réutilisation. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans un endroit sec. Tenir à l'écart des acides.

Suisse - Stockage de substances dangereuses

Classe de stockage - SC 11/13 https://www.kvu.ch/fr/themes/substances-et-produits

Date de révision 24-févr.-2024

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation en laboratoire

## SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

## 8.1. Paramètres de contrôle

## Limites d'exposition

Liste source (s): **CH** - Le gouvernement suisse a établi une directive sur les valeurs limites pour les matériaux de travail qui est basée sur le règlement fédéral suisse « Ordonnance sur la prévention des accidents et des maladies professionnelles ». Cette directive est administrée, révisée périodiquement et appliquée par la SUVA (Caisse nationale suisse d'assurance contre les accidents).

|   | Composant | Union européenne | Le Royaume Uni                    | France | Belgique | Espagne                           |
|---|-----------|------------------|-----------------------------------|--------|----------|-----------------------------------|
| Ī | Tungsten  |                  | STEL: 10 mg/m <sup>3</sup> 15 min |        |          | STEL / VLA-EC: 10                 |
| - | _         |                  | TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> 8 hr     |        |          | mg/m³ (15 minutos).               |
| - |           |                  | _                                 |        |          | TWA / VLA-ED: 5 mg/m <sup>3</sup> |
| Į |           |                  |                                   |        |          | (8 horas)                         |

| Composant | Italie | Allemagne | Portugal                         | Les Pays-Bas | Finlande                   |
|-----------|--------|-----------|----------------------------------|--------------|----------------------------|
| Tungsten  |        |           | STEL: 10 mg/m <sup>3</sup> 15    |              | TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> 8 |
|           |        |           | minutos                          |              | tunteina                   |
|           |        |           | TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> 8 horas |              |                            |

| Composant | Autriche                       | Danemark                         | Suisse                     | Pologne                    | Norvège                          |
|-----------|--------------------------------|----------------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------------|
| Tungsten  | MAK-KZGW: 10 mg/m <sup>3</sup> | TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> 8 timer | TWA: 1 mg/m <sup>3</sup> 8 | TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> 8 | TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> 8 timer |
|           | 15 Minuten                     | STEL: 10 mg/m <sup>3</sup> 15    | Stunden                    | godzinach                  | STEL: 10 mg/m <sup>3</sup> 15    |
|           | MAK-TMW: 5 mg/m <sup>3</sup> 8 | minutter                         | TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> 8 | -                          | minutter. value                  |
|           | Stunden                        |                                  | Stunden                    |                            | calculated                       |

| Composant | Bulgarie                     | Croatie                        | Irlande                           | Chypre | République tchèque |
|-----------|------------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|--------|--------------------|
| Tungsten  | TWA: 5.0 mg/m <sup>3</sup>   | TWA-GVI: 5 mg/m <sup>3</sup> 8 | TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> 8 hr.    |        |                    |
|           | TWA: 1.0 mg/m <sup>3</sup>   | satima.                        | metal W                           |        |                    |
|           | STEL: 3.0 mg/m <sup>3</sup>  | STEL-KGVI: 3 mg/m3 15          | STEL: 10 mg/m <sup>3</sup> 15 min |        |                    |
|           | STEL: 10.0 mg/m <sup>3</sup> | minutama.                      | -                                 |        |                    |

| Composant | Estonie                    | Gibraltar | Grèce | Hongrie | Islande                    |
|-----------|----------------------------|-----------|-------|---------|----------------------------|
| Tungsten  | TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> 8 |           |       |         | TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> 8 |
|           | tundides.                  |           |       |         | klukkustundum. dust        |

## **Tungsten slug**

Date de révision 24-févr.-2024

| and powder |  | and powder<br>Ceiling: 10 mg/m³ dust<br>and powder |
|------------|--|--|
|------------|--|--|

| L | Composant | Lettonie | Lituanie | Luxembourg | Malte | Roumanie                       |
|---|-----------|----------|----------|------------|-------|--------------------------------|
| Ī | Tungsten  |          |          |            |       | TWA: 2 mg/m <sup>3</sup> 8 ore |
|   | •         |          |          |            |       | STEL: 6 mg/m <sup>3</sup> 15   |
| l |           |          |          |            |       | minute                         |

| Composant | Russie                        | République slovaque | Slovénie | Suède                              | Turquie |
|-----------|-------------------------------|---------------------|----------|------------------------------------|---------|
| Tungsten  | TWA: 6 mg/m <sup>3</sup> 0470 |                     |          | TLV: 5 mg/m <sup>3</sup> 8 timmar. |         |
|           |                               |                     |          | NGV                                |         |

## Valeurs limites biologiques

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux

#### Les méthodes de surveillance

EN 14042:2003 Identificateur de titre : Atmosphères de lieu de travail. Manuel d'application et d'utilisation de procédures d'évaluation de l'exposition à des agents chimiques et biologiques.

## Niveau dérivé sans effet (DNEL) / Niveau d'effet minimal dérivé (DMEL)

Voir le tableau pour les valeurs

| Component                       | Effet aigu local<br>(Dermale) | Effet aigu systémique (Dermale) | Les effets chroniques systémique (Dermale) |
|---------------------------------|-------------------------------|---------------------------------|--|
| Tungsten<br>7440-33-7 ( <=100 ) |                               |                                 | DNEL = 1.7mg/kg<br>bw/day                  |

| Component                       | Effet aigu local<br>(Inhalation) | Effet aigu systémique<br>(Inhalation) | Les effets chroniques local (Inhalation) | Les effets chroniques<br>systémique<br>(Inhalation) |
|---------------------------------|----------------------------------|---------------------------------------|--|---|
| Tungsten<br>7440-33-7 ( <=100 ) |                                  |                                       |  | DNEL = $5.8$ mg/m <sup>3</sup>                      |

## Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Voir les valeurs ci-dessous.

| Component           | Eau douce        | Des sédiments<br>d'eau douce |                  | Micro-organismes<br>dans le traitement<br>des eaux usées |                  |
|---------------------|------------------|------------------------------|------------------|--|------------------|
| Tungsten            | PNEC = 0.338mg/L | PNEC = 960mg/kg              | PNEC = 0.31 mg/L | PNEC = 5.86mg/L  | PNEC = 2.17mg/kg |
| 7440-33-7 ( <=100 ) |                  | sediment dw                  |                  |  | soil dw          |

| Component           | Eau de mer | Des sédiments<br>d'eau marine | Eau de mer intermittente | Chaîne alimentaire | Air |
|---------------------|------------|-------------------------------|--------------------------|--------------------|-----|
| Tungsten            | PNEC =     | PNEC = 96mg/kg                |                          | PNEC = 0.011g/kg   |     |
| 7440-33-7 ( <=100 ) | 0.0338mg/L | sediment dw                   |                          | food               |     |

## 8.2. Contrôles de l'exposition

## Mesures techniques

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

Équipement de protection individuelle

**Tungsten slug** Date de révision 24-févr.-2024

Protection des yeux Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches (La norme

européenne - EN 166)

Aucun équipement de protection spécifique exigé **Protection des mains** 

Le temps de Épaisseur des La norme Commentaires à gants Matériau des gants passage gants européenne

Gants jetables Voir les EN 374

> recommandations du fabricant

Protection de la peau et du

corps

Vêtements à manches longues.

**Protection respiratoire** Aucun équipement de protection n'est exigé sous des conditions d'utilisation normale.

À grande échelle / utilisation

d'urgence

Utilisez un NIOSH / MSHA ou la norme européenne EN 136 appareil respiratoire approuvé si les limites d'exposition sont dépassées ou si des symptômes d'irritation ou d'autres ont

Solide

Solide

Solide

(exigence minimale)

de l'expérience

Type de filtre recommandé : Filtre à particules

À petite échelle / utilisation en

laboratoire

Conserver une ventilation adéquate

Contrôles d'exposition liés à la

protection de l'environnement

Aucune information disponible.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Solide disque Target Wire

Aspect Gris Odeur Inodore

Aucune donnée disponible Seuil olfactif Point/intervalle de fusion 3410 °C / 6170 °F Point de ramollissement Aucune donnée disponible 5900 °C / 10652 °F Point/intervalle d'ébullition

Inflammabilité (Liquide) Sans objet

Inflammabilité (solide, gaz) Aucune information disponible Limites d'explosivité Aucune donnée disponible

Aucune information disponible Point d'éclair Méthode - Aucune information disponible

Température d'auto-inflammabilité Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Température de décomposition рΗ Aucune information disponible

Viscosité Sans objet

Hydrosolubilité Insoluble dans l'eau

Solubilité dans d'autres solvants Aucune information disponible

Coefficient de partage (n-octanol/eau)

Pression de vapeur Aucune donnée disponible

@ 20 °C Densité / Densité 19.3 g/cm3

Densité apparente 4000 kg/m3 Sans objet Densité de vapeur

Caractéristiques des particules Aucune donnée disponible

#### 9.2. Autres informations

Taux d'évaporation Sans objet - Solide Tungsten slug Date de révision 24-févr.-2024

**SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ** 

10.1. Réactivité

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Polymérisation dangereuse** Aucune information disponible.

Réactions dangereuses Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Produits incompatibles. Excès de chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Aucun(e) connu(e).

10.6. Produits de décomposition dangereux

Tungsten oxides.

## **SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur le produit

a) toxicité aiguë;

Oral(e) Aucune donnée disponible
Cutané(e) Aucune donnée disponible
Inhalation Aucune donnée disponible

| Composant | DL50 oral | DL50 dermal             | LC50 (CL50) par inhalation |
|-----------|-----------|-------------------------|----------------------------|
| Tungsten  | -         | LD50 > 2000 mg/kg (Rat) | -                          |
|           |           |                         |                            |

b) corrosion cutanée/irritation cutanée;

Aucune donnée disponible

,

 c) lésions oculaires graves/irritation Aucune donnée disponible oculaire;

d) sensibilisation respiratoire ou cutanée;

**Respiratoire**Peau
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible

e) mutagénicité sur les cellules

Aucune donnée disponible

germinales;

f) cancérogénicité; Aucune donnée disponible

Aucune substance chimique cancérogène connue n'est contenue dans ce produit

g) toxicité pour la reproduction; Aucune donnée disponible

Tungsten slug Date de révision 24-févr.-2024

h) toxicité spécifique pour certains Aucune donnée disponible organes cibles - exposition

unique;

i) toxicité spécifique pour certains

organes cibles - exposition

répétée;

Aucune donnée disponible

Aucune information disponible. **Organes cibles** 

i) danger par aspiration; Sans objet

Solide

Symptômes / effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système

endocrinien

Pertinentes pour l'évaluation des effets de la perturbation du système endocrinien pour la santé humaine. Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

## SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

**Persistance** 

Effets d'écotoxicité Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement. Le produit ne doit pas

contaminer les eaux souterraines.

12.2. Persistance et dégradabilité Le produit contient des métaux lourds. Éviter tout rejet dans l'environnement. Un

> prétraitement spécifique est nécessaire Insoluble dans l'eau, peuvent persister.

Dégradabilité Ne s'applique pas aux substances inorganiques.

Contient des substances connues pour être dangereuses pour l'environnement ou Dégradation dans l'usine de

traitement des eaux usées non-dégradables dans des stations de traitement d'eaux usées.

12.3. Potentiel de bioaccumulation Il est possible que la substance soit sujette à bioaccumulation; Ce produit présente un

potentiel élevé de bioconcentration

Improbable tout déversement de pénétrer dans le sol Mobilité peu probable dans 12.4. Mobilité dans le sol

l'environnement du fait de sa faible solubilité dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT Conformément à l'Annexe XIII du règlement REACH, les substances inorganiques ne

et vPvB nécessitent aucune évaluation.

12.6. Propriétés perturbant le

système endocrinien

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé

12.7. Autres effets néfastes

Des polluants organiques Ce produit ne contient aucun connu ou suspecté substance

Tungsten slug Date de révision 24-févr.-2024

persistants

Potentiel de destruction de l'ozone Ce produit ne contient aucun connu ou suspecté substance

## SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits non

utilisés

Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

Emballages contaminés

Vider les restes. Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur. Ne

pas réutiliser des récipients vides.

Le code européen des déchets

D'après le Catalogue européen des déchets, les Codes de déchets ne sont pas spécifiques

aux produits, mais aux applications.

**Autres informations** 

Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour

laquelle le produit a été utilisé.

Ordonnance suisse sur les déchets L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur. Ordonnance sur la prévention et l'élimination des déchets (Ordonnance sur les

déchets, ADWO) SR 814,600

https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2015/891/fr

## **SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

IMDG/IMO Non réglementé

14.1. Numéro ONU 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

14.4. Groupe d'emballage

Non réglementé ADR

14.1. Numéro ONU 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU 14.3. Classe(s) de danger pour le transport 14.4. Groupe d'emballage

IATA Non réglementé

14.1. Numéro ONU 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU 14.3. Classe(s) de danger pour le transport 14.4. Groupe d'emballage

14.5. Dangers pour l'environnement Pas de dangers identifiés

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas de précautions spéciales requises.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de

Non applicable, les produits emballés

Tungsten slug Date de révision 24-févr.-2024

ľOMI

## **SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

## 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### **Inventaires internationaux**

Europe (EINECS/ELINCS/NLP), Chine (IECSC), Taiwan (TCSI), Korea (KECL), Japan (ENCS), Japan (ISHL), Canada (DSL/NDSL), Australie (AICS), New Zealand (NZIoC), Philippines (PICCS). US EPA (TSCA) - Toxic Substances Control Act, (40 CFR Part 710)

| Composant | Numéro CAS | EINECS    | ELINCS | NLP | IECSC | TCSI | KECL     | ENCS | ISHL |
|-----------|------------|-----------|--------|-----|-------|------|----------|------|------|
| Tungsten  | 7440-33-7  | 231-143-9 | -      | -   | X     | X    | KE-35000 | X    | -    |
|           |            |           |        |     |       |      |          |      |      |

| Composant | Numéro CAS | TSCA | TSCA Inventory<br>notification -<br>Active-Inactive | DSL | NDSL | AICS<br>(Australie) | NZIoC | PICCS |
|-----------|------------|------|---|-----|------|---------------------|-------|-------|
| Tungsten  | 7440-33-7  | Х    | ACTIVE  | X   | -    | X                   | X     | Х     |

Légende: X - Listé '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

#### Autorisation/Restrictions selon EU REACH

Sans objet

| Composant | Numéro CAS | REACH (1907/2006) -<br>Annexe XIV - substances<br>soumises à autorisation | Restrictions applicables | Règlement REACH (CE<br>1907/2006) article 59 -<br>Liste candidate des<br>substances extrêmement<br>préoccupantes (SVHC) |
|-----------|------------|---|--------------------------|---|
| Tungsten  | 7440-33-7  | -   | -                        | -   |

## Seveso III Directive (2012/18/EC)

| Composant | Numéro CAS | La directive Seveso III (2012/18/EU) -<br>Quantités de qualification pour la<br>notification des accidents majeurs | Directive Seveso III (2012/18/CE) -<br>Quantités de qualification pour<br>Exigences relatives aux rapports de<br>sécurité |
|-----------|------------|--|---|
| Tungsten  | 7440-33-7  | Sans objet   | Sans objet  |

Du règlement (UE) no 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux
Sans objet

Contient des composants qui répondent à une « définition » de substance per et polyfluoroalkyle (PFAS)? Sans objet

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail .

## Réglementations nationales

## Classification allemande WGK Voir le tableau pour les valeurs

| Composant | Classification d'Eau Allemande (AwSV) | Allemagne - TA-Luft classe |
|-----------|---------------------------------------|----------------------------|
| Tungsten  | nwg                                   |                            |

**Tungsten slug** Date de révision 24-févr.-2024

#### Réglementation suisse

Article 4 par. 4 de l'Ordonnance sur la protection des jeunes sur le lieu de travail (RS 822.115) et article 1 lit.f du règlement du DEFR sur les travaux dangereux et les jeunes (RS 822.115.2).

Prenez note de l'article 13 de l'ordonnance sur la maternité (RS 822.111.52) concernant les femmes enceintes et allaitantes.

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une sur la sécurité chimique Évaluation / rapport (CSA / CSR) n'a pas été effectuée

## **SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**

#### Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

#### Légende

**CAS** - Chemical Abstracts Service

EINECS/ELINCS – Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian

ICAO/IATA - International Civil Aviation Organization/International Air

MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution

Inventory of Chemical Substances)

EC50 - Concentration efficace 50%

LD50 - Dose létale à 50%

**Transport Association** 

par les navires

**TWA** - Moyenne pondérée dans le temps

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

POW - Coefficient de partage octanol: eau

vPvB - très persistantes et très bioaccumulables

CIRC - Centre international de recherche sur le cancer

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées NZIoC - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

WEL - Limite d'exposition en milieu de travail

**ACGIH** - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Association américaine des hygiénistes industriels, États-Unis)

**DNEL** - Dose minimale pour un risque acceptable RPE - Équipement de protection respiratoire LC50 - Concentration létale à 50% NOEC - Concentration sans effet observé PBT - Persistante, bioaccumulable, toxique

ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

IMO/IMDG - International Maritime Organization/International Maritime Dangerous Goods Code

OECD - Organisation de coopération et de développement économiques ATE - Estimation de la toxicité aiguë **BCF** - Facteur de bioconcentration (FBC)

COV - (composés organiques volatils) Principales références de la littérature et sources de données

https://echa.europa.eu/information-on-chemicals

Fournisseurs fiche technique de sécurité, ChemADVISOR - LOLI, Merck index, RTECS

#### Conseil en matière de formation

Formation de sensibilisation aux dangers chimiques, incluant l'étiquetage, les fiches de données de sécurité, l'équipement de protection individuel et l'hygiène.

Département sécurité du produit. Préparée par

Date de révision 24-févr.-2024

Sommaire de la révision Nouveau fournisseur de services d'intervention téléphonique d'urgence.

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006. RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION modifiant l'annexe II du règlement (CE) no 1907/2006.

Pour la Suisse - Erstellt nach den technischen Vorschriften nach Anhang 2 Ziffer 3 ChemV (SR 813.11 - Verordnung über den Schutz vor gefährlichen Stoffen und Zubereitungen).

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos

Tungsten slug Date de révision 24-févr.-2024

connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte

Fin de la Fiche de données de sécurité